



## Internet et la gouvernance mondiale

**I**nternet et souveraineté des Etats sont-ils compatibles ? », s'interroge Julien Nocetti, chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI) et coordinateur du dossier « Internet, outil de puissance », publié dans le dernier numéro de *Politique étrangère*, la revue de l'un des principaux think tank français.

Cet instrument d'information et de socialisation est parvenu en peu de temps à perturber les certitudes de l'école réaliste des relations internationales (Etat, intérêt national, puissance). Plus le nombre d'utilisateurs augmente, plus la souveraineté des Etats est contrariée par la poussée des sociétés civiles qui utilisent ces moyens de communication instantanés, horizontaux et interconnectés pour faire entendre une autre musique que celle des régimes et s'emparer de leur destin. En témoignent le poids d'Internet dans le « printemps arabe » et la contestation en Russie lors des élections en 2011-2012.

Internet a donc investi l'espace politique, mais cette irruption soulève la question de la gouvernance dans l'organisation de la cité mondiale, écrit Bertrand de La Chapelle, directeur du projet « Internet et juridiction » à l'Académie diplomatique internationale. Deux approches s'opposent : une gouvernance réservée aux souverainetés nationales et une gouvernance ouverte aux multiacteurs. Alors, « *Internet doit-il être réglementé ou libre ?* », s'interroge le professeur danois Wolfgang Kleiwächter. Ils proposent un dépassement de ce clivage avec de nouvelles institutions, notamment un protocole de gouvernance, et l'invention de pratiques sans hiérarchie.

Sauf que les Etats entendent mettre un terme à leur émiettement, comme si le système westphalien, fondé sur leur souveraineté, tenait là sa revanche sur les nouvelles technologies. C'était l'un des enjeux de l'e-G8, organisé à Paris, en mai 2011. Or, cette réaffirmation de la puissance publique n'est pas univoque et dépend essentiellement de la nature des régimes. Dans les démocraties, Internet doit conserver cet élan de liberté, à réguler peut-être en introduisant les acteurs de la société civile dans la gouvernance. Dans les régimes autoritaires – Chine ou Russie –, Internet représente une menace qui appelle une double réponse. Un « soft control » pervers du côté des Russes qui utilisent toutes les potentialités du Web pour mieux annihiler le moindre danger émanant de la société civile, insiste Julien Nocetti. Un « hard control » du côté des Chinois selon lesquels les Etats « *doivent imposer une maîtrise totale et multilatérale de la Toile dans le cadre de l'ONU* », explique Séverine Arsène, docteur en sciences politiques.

Ce choc démocratie-autoritarisme renferme-t-il les germes d'une nouvelle guerre froide numérique ? La question est légitime car la cyberguerre se perfectionne, souligne Michel Baud, chercheur au Laboratoire de recherche sur la défense à l'IFRI. Et même si, écrit-il, celle-ci n'aura pas lieu, rien n'interdit de s'y préparer, selon une approche défensive (une ligne Maginot virtuelle) ou offensive (les cyberripostes). L'autre question qui taraude les états-majors, selon Marc Hecker, chercheur à l'IFRI, et Thomas Rid, professeur au King's College de Londres, renvoie aux réseaux sociaux. Sont-ils des menaces ? Les militaires savent distinguer le public du confidentiel. Ce sont plutôt des atouts, les armées recrutant sur la Toile...

Ce dossier, publié au moment où s'engage en France une réflexion sur un nouveau Livre blanc de la défense, actualise le débat autour la cyberpuissance et remplit ainsi sa mission. Mais il pêche par trop d'approches réalistes, car même la puissance ne relève plus du monopole des Etats. ■

GAÏDE MINASSIAN



**Politique étrangère**  
**Internet, outil de puissance**  
Trimestriel  
Été 2012  
240 pages, 20 €